

SYNTHESE DIAGNOSTIC JEUNESSE ST-SENOUX

Les conclusions du diagnostic réalisé par Léo Lagrange en direction des 9-17 ans du territoire s'appuient sur les rencontres avec les interlocuteurs intervenant auprès des jeunes et sur l'analyse des questionnaires diffusés auprès des 12-17 ans et des parents des 9-11 ans. Ces questionnaires ont permis d'identifier les pratiques locales pour ces tranches d'âge et de définir les orientations de développement des services à la jeunesse.

La population de St-Senoux est **jeune** (les moins de 18 ans représentent 28% de la population globale pour une moyenne départementale à 20%) et **familiale** (1 habitant sur 2 fait partie d'une famille).

Analyse des données recueillies :

Pour les 9-11 ans

22 questionnaires traités sur un effectif estimé à 90 enfants de 9 à 11 ans sur la commune soit un **taux de retour de 24%**.

Près de 82% des familles interrogées sont sur la commune depuis plus de 5 ans.

Plus d'1 jeune sur 2 de l'échantillon n'a jamais fréquenté un accueil de loisirs.

Ceux qui fréquentent l'accueil de Bourg-des-Comptes le font de façon occasionnelle et conduits par leurs parents.

Si le déplacement est un frein à la fréquentation de l'accueil de loisirs pour 7 familles sur 21 ayant répondu, il apparaît surtout que celles-ci ont **mis en place d'autres modes d'organisation pour les temps hors scolaire (par le réseau associatif et/ou le réseau familial)**.

Les besoins exprimés par les parents en terme d'accueil de loisirs concernent majoritairement les vacances et principalement le mois de juillet.

Plus de 89% des familles interrogées se disent favorables à la mise en place d'un accueil de loisirs sur la commune qui pourrait résoudre les problèmes de déplacement, faciliter les organisations et occuper les enfants.

Plus d'1 famille sur 2 ayant répondu pense que leur enfant serait prêt à s'investir dans un Conseil Municipal des Enfants.

Pour les 12-17 ans

46 questionnaires ont été traités pour un effectif jeunes de 12 à 17 ans estimé à 87 soit un **taux de retour de près de 53%**.

74% des jeunes interrogés sont sur la commune depuis plus de 5 ans avec des modes de fonctionnement très liés aux structures présentes sur St-Senoux.

16 lycéens et 30 collégiens ont répondu.

Les 12-17 ans de la commune se rencontrent principalement chez les uns et les autres et dans la pratique d'une activité de loisirs (ils sont plus d'1 sur 2 à faire partie d'un club ou d'une association qui devient, en l'absence de structure à destination des jeunes, un lieu de rencontre repéré).

Plus de la moitié des interrogés se retrouvent dans d'autres lieux sur la commune ou à proximité.

43 jeunes de l'échantillon utilisent internet à la maison (54%) ou au collège-lycée (42%).

Si le local jeunes de St-Senoux n'est pas du tout repéré par les jeunes interrogés, ils sont en revanche très nombreux à avoir fait une ou plusieurs propositions sur l'aménagement, les activités et le fonctionnement à prévoir pour ce type de structure.

Les périodes d'ouverture les plus demandées concernent les vacances et le week-end ; quant aux horaires souhaités, ils varient selon l'âge des jeunes interrogés (les lycéens ne rentrent pas avant 18h voire 19h, les collégiens sont de retour sur la commune après 17h30).

Les 12-17 ans de la commune se déplacent en voiture et/ou en transports en commun mais très peu en 2 roues à moteur ce qui met en avant une faible autonomie de déplacement hors temps scolaire.

Le déplacement n'est pas un frein pour leurs pratiques d'activités associatives ; par contre, les jeunes soulignent la nécessité de développer les transports en commun pour accroître leur autonomie.

Le Conseil Municipal des Jeunes, pour 30 répondants sur 35, est une bonne idée et 16 sur 41 se disent prêts à s'y investir.

En conclusion :

Les 2 questionnaires mettent en avant des pratiques locales liées à l'absence de structures jeunesse sur la commune et à l'éloignement qui limite la fréquentation des structures de proximité (notamment sur Bourg-des-Comptes).

Les familles ont mis en place des modes d'organisation autour du réseau familial et/ou associatif et connaissent peu les possibilités offertes par les dispositifs à destination des jeunes.

Les 12-17 ans, en l'absence de structure jeunesse sur la commune, ont des pratiques très tournées sur les activités sportives et/ou de loisirs qu'ils connaissent et repèrent dans leur environnement.

Ces fonctionnements propres à la commune, le nombre élevé de moins de 18 ans et l'arrivée croissante d'actifs parents de jeunes enfants soulignent la nécessité d'une **réflexion jeunesse évolutive et à construire par étapes**

Les orientations proposées :

L'ouverture du pôle enfance permettra de familiariser les habitants de la commune avec les différentes structures à destination de l'enfance et d'en mesurer les avantages dans leurs pratiques quotidiennes.

A plus long terme, la mise en place d'un dispositif adapté aux 9-11 ans pourrait s'inscrire dans une continuité avec des enfants déjà habitués à fréquenter un accueil de loisirs et des parents inscrits dans d'autres pratiques.

La nécessité de mettre en place un local à destination des jeunes sur la commune est très largement confirmée par les réponses aux questionnaires.

Ces derniers nous renseignent sur la nature, l'aménagement, les activités, les périodes et les horaires d'ouverture à prévoir pour cet équipement. Ils mettent en avant l'importance pour les jeunes de s'approprier cet espace en participant à toutes les étapes de la mise en œuvre (conception, réalisation, aménagement, équipements, projets envisagés....).

Le projet de Conseil Municipal des Jeunes est très bien accueilli par les 12-17 ans et par les parents des 9-11 ans.

Ce constat confirme la place des 9-17 ans sur la commune qui se montrent investis, motivés et forces de proposition dans leurs pratiques locales.